

Les policiers genevois se forment pour moins stresser les malades de l'alzheimer

Par Laurence Bézaguet Mis à jour le 22.05.2018

Les gyrophares et l'uniforme effraient ces personnes. L'Association Alzheimer veut faciliter les contacts avec la police.



Isabel Rochat et Sophie Courvoisier, d'Alzheimer Genève, encadrent le lieutenant Giovanni Martinelli, en charge de la prévention à la police de proximité de Genève
Image : LAURENT GUIRAUD

Fugues, visites répétées au poste de police, vols pour cause d'oubli de payer: les préoccupations avec les personnes souffrant de troubles cognitifs ne manquent pas. Directement confrontés à ces situations parfois déconcertantes, les policiers travaillent, depuis un certain temps, en lien étroit avec l'Association Alzheimer Genève.

Mais cette collaboration a franchi un nouveau cap en septembre. «Nous aidons les policiers à mieux communiquer avec les personnes atteintes de démence», informent Sophie Courvoisier et Isabel Rochat, respectivement directrice et présidente de l'Association Alzheimer Genève. Les 200 agents de la police de proximité de la Ville de Genève ont déjà suivi une sensibilisation. Elle se poursuivra en 2018; 600 policiers

au total devraient être formés. Une démarche bienvenue alors que 8300 personnes souffrent de troubles cognitifs à Genève et que ce chiffre pourrait tripler d'ici à 2050.

«Il faut entrer dans la réalité du malade et non pas le contrarier»

Tout est parti, il y a deux ou trois ans, du terrain alors qu'un résident d'EMS, malade de l'alzheimer et ancien officier de police, fugue nuit après nuit pour «retourner travailler»... La police de proximité prend alors conscience des difficultés spécifiques que peut entraîner la maladie, note le lieutenant Giovanni Martinelli, en charge de la prévention à la police de proximité: «Les agents ont compris que pour le convaincre de retourner dans son EMS, mieux valait le traiter comme un collègue que comme un malade.»

Mettre en confiance

À l'initiative de la psychologue Mikaela Halvarsson, on décide ainsi d'accompagner le fugueur plutôt que de le frustrer en l'em pêchant de partir. «Nous voulions le valoriser comme un policier et non pas le traiter comme un fugitif», relève Sophie Courvoisier. L'astuce fonctionne pleinement: le résident malade finit par considérer les jeunes policiers qui l'entourent comme suffisamment formés pour qu'il puisse prendre sa retraite. «Ces gens ne font pas exprès de vous ennuyer, renchérit la psychologue. Ils sont malades!»

Naît dans la foulée de cette histoire ledit programme de sensibilisation. Inédit en Suisse! D'une durée de trois heures, la séance est délivrée par Mikaela Halvarsson et Sophie Courvoisier. Objectif: parler de la maladie, mais apprendre surtout aux policiers à mieux communiquer avec les patients et à les mettre en confiance: «L'arrivée de la police peut représenter une situation de stress pour chacun et encore plus pour une personne souffrant de troubles cognitifs. L'uniforme et les gyrophares sont ressentis comme une menace, expliquent les pédagogues . On apprend donc aux agents à aborder ces gens le plus calmement possible, en leur laissant le temps de rechercher leurs papiers. Les brusquer ne peut qu'être contre-productif. Il faut entrer dans la réalité du malade et non pas le contrarier.» La formation doit aussi permettre de soulager les proches aidants.

Genève inspire Paris

«Unique en Suisse, ce projet a rencontré un écho favorable à Paris, constate Sophie Courvoisier. Nous l'avons dévoilé au début de mai au Ministère des solidarités et de la

santé.» Et le concept franchira la Sarine, le 23 novembre: il sera présenté à Baden par le lieutenant Martinelli, dans le cadre des Journées d'information de la prévention suisse et de la criminalité. «Nous projetons à présent de collaborer avec le réseau des TPG pour faciliter les déplacements des malades. Et nous rêvons d'un label Genève solidaire», conclut Isabel Rochat. À terme, l'Association Alzheimer Genève souhaite sensibiliser les employés de magasins et d'offices postaux, sans oublier les concierges.

(TDG)

Créé: 22.05.2018, 19h02

© Tamedia Publication Romande SA